



Loi anti tabac et internat

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 29 janvier 2007

Je suis enseignante dans un établissement scolaire avec internat. La loi s'applique t-elle pour les élèves internes ?
Comment empêcher les élèves de fumer pendant toute une semaine ?

Réponse :

Oui, la loi s'applique aussi pour les internes. Les [fiches thématiques d'ÉduSCOL](#) vous aideront à appréhender le problème qui vous préoccupe.